

BULGARIE

Date des élections: 7 juin 1981

But de la consultation

Renouvellement de tous les membres du Parlement à l'échéance normale de leur mandat.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement monocaméral de la Bulgarie, l'Assemblée nationale, se compose de 400 députés élus pour 5 ans.

Système électoral

Est électeur tout citoyen bulgare âgé de 18 ans révolus, sauf les personnes qui purgent une peine d'emprisonnement ou les aliénés mentaux.

Les listes électorales sont révisées avant chaque consultation au niveau des communes par les comités exécutifs des conseils populaires locaux. Le vote n'est pas obligatoire.

Tout électeur est éligible à l'Assemblée nationale. Le mandat parlementaire n'est pas incompatible avec d'autres fonctions.

Les candidats sont en général membres d'un parti politique. Les candidatures peuvent être présentées, soit par un parti ou une organisation sociale ou économique, soit directement par les électeurs; en ce cas, la candidature doit être soutenue par 20% au moins des électeurs de la circonscription électorale concernée.

Les 400 députés sont élus, à raison d'un par circonscription, à la majorité absolue. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue des voix au premier tour ou si la participation électorale est inférieure à la majorité absolue des électeurs inscrits, un second tour est organisé, et éventuellement d'autres tours jusqu'à ce que ces conditions soient réunies.

En cas de vacance d'un siège à l'Assemblée nationale en cours de législature, il n'est procédé à une élection partielle que si la vacance se produit avant les six derniers mois de la législature.

Considérations générales et déroulement de la consultation

Comme par le passé, les candidats à l'Assemblée nationale ont été présentés dans les différentes circonscriptions par les deux partis politiques du pays, par les différentes organisations sociales et économiques et par des électeurs. Le Front de la Patrie bulgare — organisation de masse qui réunit des groupes politiques et sociaux, des syndicats, les mouvements de jeunesse et des citoyens — a présenté un candidat dans chacune des 400 circonscriptions; étaient candidats 271 membres du Parti communiste bulgare,

99 membres du Parti agrarien bulgare et 30 sans parti. Tous ont été élus, et cela avec une participation massive des citoyens. Le nombre des femmes élues est de 87.

Le 16 juin, la nouvelle Assemblée nationale s'est réunie pour élire le Conseil d'Etat et le Conseil des Ministres. Le premier organe est présidé par le Président Todor Zhivkov et le second organe par M. Gricha Filipov.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges à l'Assemblée nationale

Nombre d'électeurs inscrits.	6 526 782
Votants.	6 524 086 (99,96%)
Bulletins blancs ou nuls.	4 412
Suffrages valablement exprimés.	6 519 674
<i>Suffrages exprimés en faveur du Front de la Patrie</i>	6 519 674

Formation politique	Nombre de candidats	% des suffrages obtenus	Nombre de sièges
Front de la Patrie bulgare			
Parti communiste bulgare	271	67,75	271
Parti agrarien bulgare . . .	99	24,75	99
Sans parti	30	7,50	30
			400

2. Répartition des députés par catégories professionnelles

Cadres — ingénieurs, agronomes, médecins, écrivains, académiciens, professeurs d'univer- sité.	295
Ouvriers et agriculteurs.	83
Divers.	22
	400

3. Répartition des députés suivant le sexe

Hommes.	313
Femmes.	87
	400

4. Répartition des députés par classes d'âge

18-30 ans.	33
31-60 »	249
Plus de 60 ans.	118
	400